

pape Vigile. « L'église, dit M. Fleury, doit être tournée de sorte que le prêtre, étant à l'autel, regarde l'orient. » Ces autorités sont tellement respectables, et il est si convenable de se tourner pour le saint sacrifice du côté des régions où fut le berceau du christianisme, que l'on ne conçoit pas l'insouciance ou la légèreté qui font aujourd'hui négliger ce précepte sans de graves motifs. Toutes les anciennes églises sont orientées, en France, surtout depuis Charlemagne. Les ordres religieux, les premiers, s'écartèrent de cet usage. Souvent leurs églises faisaient partie d'un ensemble de constructions qui ne permettaient pas de les tourner régulièrement. Peut-être eurent-ils en cela une intention de montrer qu'ils étaient en dehors des lois communes. Aujourd'hui on fait comme les couvents pour des motifs tout mondains, de même que l'on construit des églises sur toutes espèces de plans de fantaisie et avec toute sorte de matériaux, sans s'inquiéter des anciennes prescriptions.

IL

DES AUTELS.

Dans les premiers siècles de l'Eglise, les autels étaient d'une grande simplicité. Le diocèse de Lyon a eu la sagesse de s'en écarter bien moins que les autres ; aujourd'hui même malgré de fâcheuses tendances à exagérer la dimension des autels et à les surcharger de sculptures et de flambeaux, leurs dispositions principales n'est pas radicalement modifiée (1).

bues aux Apôtres, qu'on suppose avoir été rédigé par saint Clément. Bien que cette haute antiquité et cette origine aient été contestées, on ne s'accorde pas moins généralement à les faire remonter au IV^e ou au V^e siècle.

(1) Voyez Thiers, *Dissertation ecclésiastique sur les autels*. Paris, 1688.
« Pour peu, dit cet auteur, qu'on aime l'antiquité sacrée et qu'on s'inté-